



PLANCHERS SOUS-TOITURE

- Poutrelles en céramique précontrainte de 10 et 14 cm de hauteur, associées à des entrevous, terre cuite, transversaux de 6 cm de hauteur.
- Remplissage au mortier, sur le dessus des poutrelles et entre les entrevous successifs, assurant le clavetage de l'ensemble



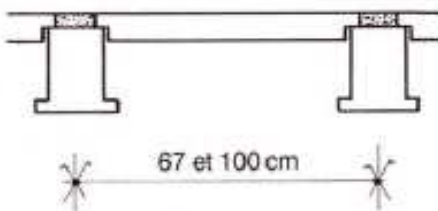
les plus

- Une excellente tenue de l'ouvrage due à
 - la rigidité des poutrelles par la mise en précontrainte de la terre cuite ;
 - la réduction des déformations : pas de fluage car peu de béton ;

- l'allègement des charges : moins de 100 kg/m² de plancher sur les éléments de structure ;
- l'absence de sous-pression par grands vents grâce à une bonne étanchéité ;
- la faible dilatation thermique de la terre cuite réduisant les poussées sur les murs.

- Une meilleure habitabilité de l'ouvrage grâce à
 - des combles parfaitement dégagés ;
 - une parfaite étanchéité de la couverture ;
 - une amélioration importante de la résistance thermique.

- Une importante amélioration du coût de l'ouvrage terminé grâce à
 - une grande facilité de mise en œuvre (entraxe important, 11 l/m² de béton de clavetage au maximum) ;
 - une réduction de l'épaisseur des chaînages ;
 - la suppression de tout entretien pour ce type de charpente et protection contre les attaques d'insectes ;
 - la suppression des risques d'incendies.



performances

DESIGNATION DU MONTAGE	Hauteur de la poutrelle	Hauteur de l'entrevous	Hauteur du plancher	Entraxe	Poids mort du plancher	Volume de béton à couler sur chantier	Temps de pose	PORTEES LIMITEES D'EMPLOI*		ISOLATION THERMIQUE		RESISTANCE AU FEU
								Charge totale		Valeurs de R	Valeurs de Kp	DEGRE COUPE FEU
								40 + 100 140 kg/m ²	80 + 100 180 kg/m ²			
unités	cm	cm	cm	cm	kg/m ²	litre	h (100 dh)	m	m	m ² /K	W/m ² °C	
10 E 6	10	6	13	67	90	11	45	5,87	5,39	0,16	3,33	pas d'exigence
10 GE 6	10	6	13	100	75	7	35	5,03	4,51	0,16	3,33	pas d'exigence
14 E 6	14	6	17	67	105	11	45	7,71	7,20	0,20	2,94	pas d'exigence
14 GE 6	14	6	17	100	85	7	35	6,84	6,33	0,20	2,94	pas d'exigence

Les portées en appuis libres peuvent être majorées (après vérification des possibilités d'encastrement par notre Bureau d'Etudes) :

- de 1 % à 2 % environ pour 1 encastrement (ou 1 continuité),
- de 5 % à 10 % environ pour 2 encastresments (ou 2 continuités).

Niveaux d'utilisation : Zone non sismique : sous toiture

Zone sismique : autorisé, si plancher combles.